



Gestion de site Natura 2000 dans le golfe du Morbihan

L'ONCFS opérateur du volet « oiseaux »



© L. Picard / ONCFS

Depuis 2007, l'ONCFS a été désigné par l'État opérateur Natura 2000 sur la ZPS du golfe du Morbihan (56), en Bretagne. L'objectif de cette désignation est d'assurer un bon état de conservation de l'avifaune pour laquelle le golfe a été reconnu d'importance européenne, tout en tenant compte des exigences économiques, sociales, culturelles et récréatives du site.

L'intérêt environnemental du golfe du Morbihan

De par sa situation géographique le long du littoral atlantique français et sa diversité en milieux humides, le golfe du Morbihan représente l'un des dix sites majeurs pour les oiseaux d'eau en France et joue un rôle d'importance internationale pour l'accueil des espèces migratrices et hivernantes (anatidés et laro-limicoles). Il est notamment, et de loin, le premier site français pour l'hivernage du harle huppé et du grèbe à cou noir.

Une dizaine d'espèces dépassent régulièrement les seuils numériques internationaux correspondant à 1 % de la population mondiale de l'espèce (bernache cravant, canard pilet, barge à queue noire, avocette élégante, spatule blanche, entre autres), et une trentaine d'autres dépassent les seuils nationaux (sarcelle d'hiver, canard siffleur, harle huppé, échasse blanche, sterne pierregarin). Le site dépasse régulièrement le seuil des 20 000 oiseaux comptés simultanément à une période de l'année. Il s'agit essentiellement de la saison hivernale, où

Envol de bécasseaux variables dans le secteur de l'anse de Boède.



LIONEL PICARD¹

¹ ONCFS, chargé de mission RNCFS/ZPS du golfe du Morbihan.

l'effectif total des migrateurs et hivernants se situe alors entre 50 000 et 100 000 individus. Cette moyenne tend toutefois à baisser depuis une dizaine d'années.

En cas de vague de froid, le golfe, bénéficiant de conditions météorologiques clémentes, est identifié comme zone de refuge climatique. D'une manière globale, le bassin oriental, la rivière de Noyal et les marais périphériques (marais de Séné, marais du Duer et Pen-en-Toul) jouent un rôle majeur pour les anatidés et les limicoles, que ce soit comme zones d'alimentation

ou de repos (*carte 1*). En phase d'alimentation, la répartition de ces oiseaux est très liée à la distribution des herbiers de zostère marine et de zostère naine. Le golfe du Morbihan est d'ailleurs le deuxième site français pour leur superficie globale après le bassin d'Arcachon. Ces herbiers marins jouent un rôle environnemental essentiel pour la qualité de l'eau, la stabilisation sédimentaire, le développement des poissons et des invertébrés marins (nurseries, support), et donc comme réservoir alimentaire pour les oiseaux. Ils constituent l'un des enjeux de conservation les plus importants à l'échelle du site.

En période de reproduction, les îles et les îlots sont utilisés par plusieurs espèces d'oiseaux comme sites de nidification. C'est le cas du tadorne de Belon et de plusieurs espèces coloniales comme l'aigrette garzette et trois espèces de goélands. En revanche, la sterne pierregarin a abandonné les îles et se reproduit, à présent, uniquement dans les marais endigués et sur des embarcations à l'abandon ou spécialement aménagées pour l'accueillir. Les trois principaux limicoles nicheurs fréquentant le golfe du Morbihan (échasse blanche, avocette élégante, chevalier gambette) nichent dans les marais endigués, la plupart étant d'anciens marais salants. Ces marais lagunaires constituent également le milieu de prédilection pour la nidification de la gorgebleue à miroir blanc ou le passage en automne du phragmite aquatique.



© L. Piccard / ONCFS

Anatidés en hivernage dans la baie de Sarzeau.

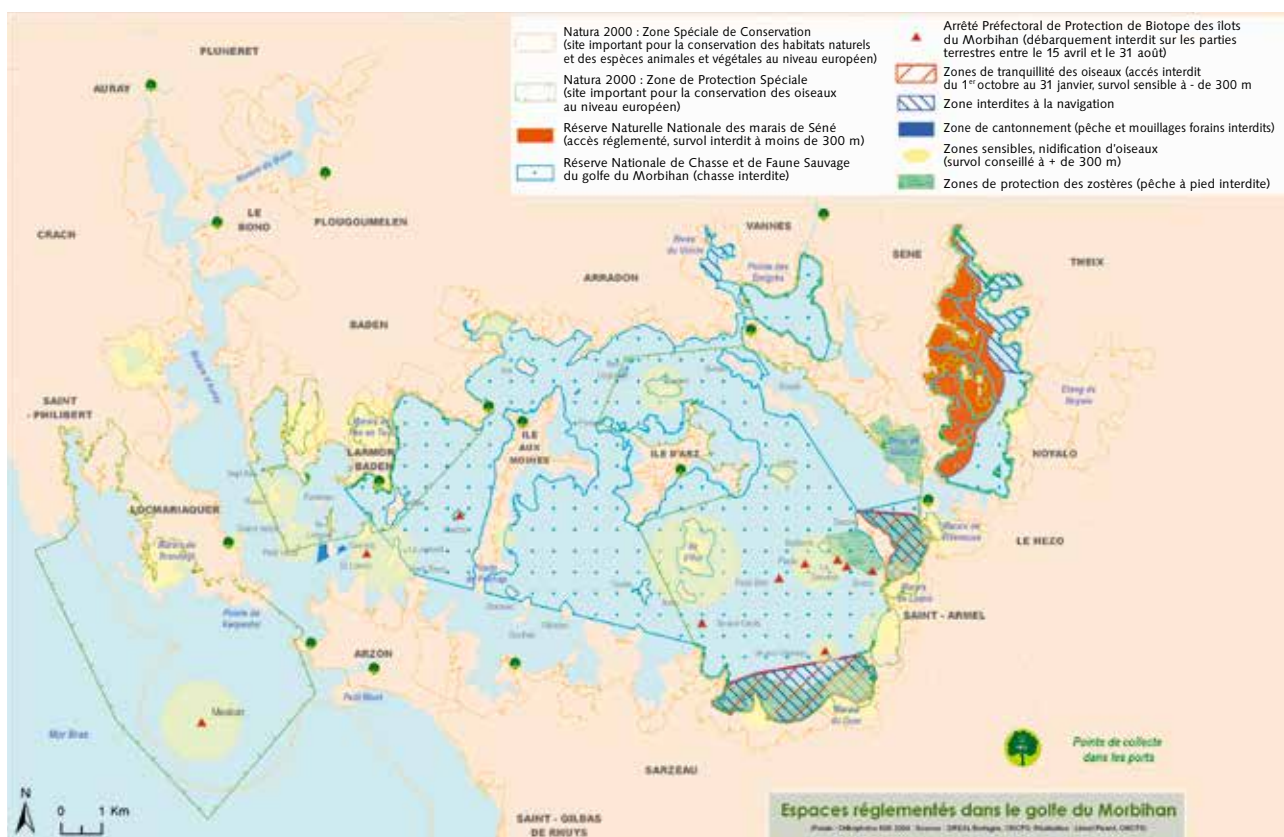
De multiples mesures de protection...

Au regard de sa valeur environnementale, des mesures réglementaires visant à préserver le golfe du Morbihan ont été mises en place dès les années 1940, si bien qu'aujourd'hui, il concentre une multitude de dispositifs de protection (*carte 1*) : Réserve naturelle nationale (RNN, 1996), Réserve nationale de chasse et de faune sauvage (RNCFS, 2008), Site inscrit (2005), sites classés, arrêtés préfectoraux divers, Schéma de mise en valeur de la mer (SMVM, 2006).

Le golfe du Morbihan est en outre inscrit officiellement sur la liste des zones humides

d'importance internationale au titre de la convention de Ramsar (1991). Il fait également l'objet d'un classement en Zone de protection spéciale (ZPS FR5310086) au titre de la directive européenne « Oiseaux » depuis 1991, avec une extension en 2008 lors du lancement de Natura 2000 en mer. La ZPS couvre désormais plus de 9 500 hectares dont 91 % sur le Domaine public maritime (DPM). En 2007, le golfe a également été désigné en Zone spéciale de conservation (ZSC FR5300029) au titre de la directive européenne « Habitat, Faune, Flore ».

Carte 1 Principales réglementations en place dans le golfe du Morbihan.



L'ONCFS au cœur de la concertation Natura 2000

Ces deux dispositifs, ZPS et ZSC, constituent la structure du réseau Natura 2000. L'opérateur principal, la DREAL Bretagne, a délégué la prestation à l'ONCFS pour le volet « Oiseaux » (ZPS) et au Syndicat intercommunal d'aménagement du golfe du Morbihan (SIAGM) pour le volet « Habitat » (ZSC). Ces délégations, initialement réalisées sous convention (à partir de 2007), font l'objet d'un marché public depuis 2012. Les deux opérateurs délégués ont pour mission, d'une part de finaliser le Document d'objectifs (Docob) sur la base d'un état des lieux des milieux naturels et des activités socio-économiques, d'autre part d'assurer la mise en œuvre des actions concertées.

Le lancement de Natura 2000 ainsi que l'élaboration d'un Schéma de mise en valeur du golfe du Morbihan, piloté conjointement par le préfet du département et le préfet Maritime, visaient à mettre en place une démarche d'harmonisation et de concertation entre les nombreux usagers. Ces démarches, au départ très administratives, ont permis de réunir « autour d'une même table » des acteurs qui ne s'étaient probablement jamais rencontrés. Construites sur la base de groupes de travail thématiques (biodiversité et déclinaisons par types de milieux, activités nautiques, eau, cultures marines, etc.), elles ont permis de développer des mesures concrètes, tant réglementaires (zone de tranquillité, zones interdites à la navigation...) que techniques (balisage, organisation des mouillages...).

L'ONCFS a pris une part croissante dans l'organisation de cette large concertation par sa délégation d'opérateur Natura 2000. Son chargé de mission, en lien avec la délégation et le service départemental, anime certains groupes de travail sur la biodiversité et les usages, en apportant des éclairages tant techniques que réglementaires auprès de l'ensemble des acteurs et de l'État. L'établissement est aussi un référent concernant l'identification des zones sensibles pour l'avifaune dans le golfe au regard du développement de certains usages (ouverture du sentier littoral, développement du surf, nouvelles activités sportives, etc.).

Une mise en commun des compétences techniques

Suivi des oiseaux d'eau

Face à un site de taille importante (9 500 hectares) et à la multiplicité des problématiques qui s'y développent, les partenariats, même informels, sont le gage d'une meilleure efficacité pour assurer un bon état de conservation de l'avifaune.

À titre d'exemple, la plupart des suivis des oiseaux ne sont pas effectués de manière unilatérale par l'ONCFS mais par un collectif qui, par voie de convention, s'est mis en place dès l'hiver 2004-2005 pour assurer le suivi des anatidés, foulques, grèbes et limicoles hivernants. Il réunit des structures très différentes : ONCFS, RNN des marais de Séné, Bretagne vivante, FDC du Morbihan, communes de l'Île-aux-Moines et de Sarzeau, Groupe ornithologique breton, Association des amis de la réserve de Séné, ainsi que le SIAGM depuis 2009. Cela peut représenter plus d'une vingtaine d'observateurs comptant de manière simultanée. Ce partenariat permet de réaliser une couverture exhaustive du site et donc d'obtenir des dénombrements fiables.

Ces comptages (au minimum onze par an) sont réalisés conformément au calendrier des IWC (*International Waterbirds Counts*), ce qui permet d'intégrer les résultats aux dénombrements internationaux. Les données sont centralisées à la RNN de Séné et mises à disposition de l'ensemble des compteurs. Depuis trois ans, l'ONCFS organise et coordonne un comptage annuel complémentaire au mois de janvier, réservé uniquement aux espèces plongeurs (harles, garrots, grèbes) qui échappent partiellement aux comptages courants.

La disponibilité des moyens nautiques de l'ONCFS permet également aux agents d'effectuer des recensements de populations d'oiseaux insulaires nichant sur le golfe : grand cormoran, aigrette garzette, goélands. De même, en 2010, en parallèle du recensement national anatidés/limicoles nicheurs, un suivi spécifique a été organisé par l'ONCFS pour évaluer la population de



© L. Picard / ONCFS

Le tadorne de Belon niche sur la plupart des îles et îlots du golfe et fréquente les vasières et marais endigués du site tout au long de l'année. Il fait partie des espèces qui dépassent annuellement le seuil d'importance internationale.

tadornes de Belon nicheurs, l'une des plus élevées de France (estimée à 310-350 couples).

L'ensemble de ces données collectées depuis 2005 ont été associées à d'autres, enregistrées depuis les années 1980 (comptages de R. Mahéo, ornithologue et président du Comité scientifique Ramsar). Ainsi, par voie de convention, près de 120 000 données « oiseaux » ont pu être compilées pour la période 1980-2010, permettant d'évaluer l'état de conservation des espèces suivies (**tableau 1**).

Tableau 1 Effectifs et tendance d'évolution depuis 1991 de quelques espèces d'oiseaux d'eau hivernant dans le golfe du Morbihan.

(Sources : ONCFS, RNN des marais de Séné, Bretagne Vivante-SEPNEB, Fédération départementale des chasseurs du Morbihan, Communes de l'Île-aux-Moines et de Sarzeau, Groupe ornithologique Breton, Association des amis de la Réserve de Séné, SIAGM, R. Mahéo).

Espèces	Mini - maxi	Tendance golfe Morbihan
	1991 - 2000 - 2011	
Grèbe à cou noir	673 - 1 469	↗ →
Spatule blanche	0 - 148	↗
Bernache cravant	7 456 - 37 400	↘ →
Tadorne de Belon	2 690 - 4 787	→
Canard siffleur	1 630 - 14 120	↘ →
Canard pilet	860 - 3 840	↘ →
Canard souchet	255 - 876	↘ ↗
Canard colvert	2 430 - 7 800	→
Sarcelle d'hiver	1 419 - 4 460	→
Harle huppé	1 234 - 2 150	↘
Garrot à œil d'or	128 - 1 040	↘
Foulque macroule	2 486 - 7 250	↗
Avocette élégante	515 - 1 400	↗ →
Bécasseau variable	16 187 - 33 000	↘ →
Barge à queue noire	35 - 3 742	↗

Suivi des habitats

Pour le volet « habitat naturel », les compétences de l'ONCFS peuvent aussi être mises à contribution. Au printemps 2012, le chargé de mission RNCFS/ZPS a initié une prospection des herbiers de zostères naines et marines, dans le cadre d'une actualisation de la cartographie de ces habitats marins pilotée par l'Ifremer. Réalisées à terre ou en bateau, ces prospections ont permis de mettre en évidence la présence d'herbiers sur des secteurs non identifiés jusqu'alors.

Exploitation des données

Tous ces suivis sont directement valorisés dans le cadre de la démarche Natura 2000 et permettent de nourrir le Document d'objectifs dont la rédaction nécessite la mise à disposition d'un jeu de données considérable. Sous couvert de l'accord des autres partenaires, ces données sont également très utiles dans d'autres contextes, notamment pour apporter des éléments d'expertise dans le cadre des évaluations des incidences Natura 2000 dont le nombre de dossiers est devenu important, suite aux dernières évolutions réglementaires.

L'expertise de terrain au service de la réglementation

Avec le renforcement récent des évaluations des incidences (décret du 9 avril 2010 et arrêtés locaux complémentaires), le dispositif Natura 2000 s'est complété d'une dimension réglementaire nécessitant de



© L. Picard / ONCFS

Les moyens nautiques permettent aux agents de l'ONCFS d'effectuer une surveillance plus efficace de la réglementation dans le golfe et de réaliser des suivis spécifiques (oiseaux nicheurs insulaires par exemple).

bonnes compétences techniques, associées à une bonne connaissance du site et de ses enjeux. L'objectif du régime d'évaluation des incidences est de prévenir d'éventuels dommages aux milieux naturels remarquables. Il s'agit de vérifier que les projets d'activités et de manifestations ciblant le golfe du Morbihan ne portent pas atteinte aux habitats et espèces d'intérêt communautaire présents sur le site Natura 2000, ou de les redéfinir le cas échéant.

La « Semaine du golfe » constitue un bon exemple à cet égard. Se déroulant tous les deux ans lors de la semaine de l'Ascension, cette importante manifestation nautique réunit plus d'un millier de bateaux, essentiellement des vieux gréements. C'est un événement majeur sur le site, qui voit ainsi passer en l'espace d'une semaine plusieurs

centaines de milliers de visiteurs... en pleine période de nidification des oiseaux. L'enjeu environnemental est donc élevé. Dès 2009, par anticipation de la sortie du décret sur les évaluations d'incidence, la DREAL Bretagne et l'ONCFS ont initié une rencontre avec les organisateurs de la manifestation, afin qu'ils s'engagent sur la réalisation d'une évaluation. Cette initiative a notamment permis la mise en place d'une Zone réglementée temporaire pour le survol, évitant le passage des aéronefs au plus près des colonies de laridés, ainsi que la réalisation d'une carte des zones sensibles en partenariat avec les référents scientifiques locaux (*carte 1*).

Une plaquette d'information réglementaire a également été conçue (*encadré*). L'ONCFS a par ailleurs assuré la surveillance des sites à forts enjeux de conservation pendant le déroulement de la manifestation, notamment sur le pourtour des îles, accessibles uniquement en bateau. Des initiatives similaires ont été à nouveau mises en place lors de l'édition 2011.

Des prospections réalisées en 2012 ont permis d'identifier de nouveaux herbiers de zostères. Ces formations végétales constituent l'un des enjeux de conservation majeurs sur le site (ci-dessous, un herbier de zostère naine au nord de l'île de Boède).



© L. Picard / ONCFS

Au-delà de cet exemple particulier, la maîtrise des dispositifs réglementaires et la compétence en matière de contrôle des agents de l'ONCFS apportent une plus-value à la mission d'opérateur ZPS. Bien que la mise en place de Natura 2000 soit avant tout basée sur la concertation, la dimension réglementaire représente une part importante des préconisations contenues dans les fiches-actions des Docob. Par ailleurs, l'expérience et le recul acquis dans le cadre des évaluations des incidences entrent en parfaite cohérence avec le nouveau contrat d'objectifs de l'établissement, dans lequel cette problématique est évoquée. ■

Site Internet

RNCFS/ZPS du golfe du Morbihan :
<http://www.golfedumorbihan.org>

Bibliographie

- Gélinaud, G., Rebout, C. & Mahéo, R. 2002. Inventaire cartographique et état de conservation des espèces de faune et de flore d'intérêt patrimonial sur les sites Natura 2000 du golfe du Morbihan et de la rivière de Pénerf. Bretagne Vivante/DIREN Bretagne. 252 p. + Cd-rom.
- Gélinaud, G., Picard, L. & Mahéo, R. 2011. Dénombrements d'oiseaux d'eau dans le golfe du Morbihan. Saison 2010-2011. Rapport Amis de la Réserve de Séné, Bretagne Vivante – SEPNB, commune de l'Île-aux-Moines, commune de Sarzeau, FDC 56, GOB, ONCFS, Projet de PNR du golfe du Morbihan, RNN des marais de Séné.
- Guerard, A. 2007. Évolution temporelle des populations de limicoles hivernants dans le Golfe du Morbihan depuis les années 1960. Mémoire Master 1 BOPE, université Rennes 1, RN Marais de Séné – SEPNB. 22 p.
- Lançon, A. 2007. Étude de l'évolution temporelle des anatidés dans le golfe du Morbihan depuis les années 1960. Mémoire Master 1 Biogeomedia, université Jussieu, RNN Marais de Séné – SEPNB. 32 p.
- Le Nuz, M. 2001. Étude de la dynamique des oiseaux coloniaux reproducteurs du golfe du Morbihan : état actuel des populations et impact de la fréquentation humaine. Mémoire DESS Gestion des ressources naturelles renouvelables, université Lille I – SEPNB. 102 p.
- Picard, L., Mahéo, R. & Gélinaud, G. 2010. Dénombrement canards plongeurs et grèbes dans le golfe du Morbihan, Synthèse des données 1991-2010. Rapport Amis de la Réserve de Séné, Bretagne Vivante – SEPNB, commune de l'Île-aux-Moines, GOB, ONCFS, RNN des marais de Séné.

Encadré

La « vitrine » médiatique du golfe du Morbihan

En tant qu'opérateur Natura 2000 sur le golfe du Morbihan, l'ONCFS est amené à travailler avec des partenaires très différents. Le fait d'être bien identifié au sein de ce contexte local permet de mieux faire passer l'information sur les réglementations existantes : interdiction de faire du camping sauvage (site inscrit), interdiction de débarquer sur certaines îles et îlots à la belle saison (APPB), présence d'une zone de tranquillité dans le fond du golfe en hiver, etc.

Les moyens attribués à la mission Natura 2000 permettent de réaliser des supports d'information spécifiques au site :

- l'ONCFS a par exemple édité une plaquette, en collaboration avec les partenaires locaux, présentant les oiseaux du golfe et les zones où on peut les observer, tout en rappelant les principes à respecter. D'une grande qualité et « résistante à la pluie », cette documentation est très recherchée localement ;

- à l'occasion de grands événements comme la Semaine du golfe ou le Raid du golfe (grande course à pied sur les sentiers littoraux), l'ONCFS tient ponctuellement un stand d'information sur le port de Vannes ;

- la mise en ligne d'un site Internet dédié à la RNCFS/ZPS du golfe du Morbihan (<http://www.golfedumorbihan.org/>), en avril 2010, a généré près de 35 000 visites en l'espace de deux ans. Ce site aborde plus particulièrement le contexte environnemental du golfe du Morbihan et présente de manière détaillée les réglementations en place. Certaines pages ont été rédigées de manière à apporter des éléments d'information aux porteurs de projets, dans le cadre de la réalisation des évaluations des incidences Natura 2000.

Au niveau des réseaux de gestionnaires, l'ONCFS participe activement au réseau des chargés de mission Natura 2000 de Bretagne et a signé, au titre de la RNCFS/ZPS, la charte du forum des Aires marines protégées (AMP).

Au niveau international, l'ONCFS est partie prenante auprès des instances de Ramsar, ayant notamment participé à l'actualisation de la fiche du site et valorisant ce label par le biais de ses supports de communication.

Enfin, le golfe du Morbihan fait l'objet de diverses couvertures médiatiques (télévisions, presse écrite...) et s'avère être un territoire abondamment évoqué dans les médias locaux.

Deux exemples de plaquettes réalisées sur le site, la RNCFS et les oiseaux du golfe.



© L. Picard/ONCFS



Le golfe du Morbihan est un cas d'école en matière de cumul d'activités et d'usages. Cette photo a été prise en mai 2011, pendant la « Semaine du golfe », une importante manifestation nautique.